



1 - PREPARATION DU SITE ET INFRASTRUCTURE

Activité 11 - DÉMOLITION - DÉCONSTRUCTION

Spécialité 111 - TRAVAUX DE DÉMOLITION - DÉCONSTRUCTION

L'activité démolition - déconstruction comprend également les travaux accessoires de :

- petite maçonnerie,
- petits travaux de zinguerie et couverture pour raccordements sur existants,
- petits travaux de V.R.D.,

à l'exclusion des travaux éventuels de reprises de structures.

Qualification 1112 - Démolition - déconstruction (Technicité confirmée)

Démolition ou déconstruction partielle ou totale de constructions ou d'ouvrages de toute nature et de toute importance présentant des contraintes d'environnement ou d'accès.



2 - STRUCTURE ET GROS OEUVRE

Activité 21 - MAÇONNERIE ET BÉTON ARMÉ

Spécialité 211 - MAÇONNERIE ET OUVRAGES EN BÉTON ARMÉ

L'activité maçonnerie et béton armé courant comprend également pour les travaux concernés :

- Le terrassement, les canalisations enterrées, les fondations,
- L'étanchéité verticale contre murs enterrés,
- Les enduits à base de liants hydrauliques ou de synthèse, les revêtements extérieurs,
- Le ravalement en maçonnerie,
- La fourniture et la pose de matériaux contribuant à l'isolation thermique intérieure et extérieure, et à l'isolation acoustique,
- Les travaux courants de briquetage, pavage, dallage, chape,
- Les voûtes et plafonds de moyenne importance,
- La fourniture et la pose de pierres,
- La fourniture et la pose de renforts bois ou métal nécessités par l'ouverture de baies et de reprises en sous-œuvre,
- La fourniture et la pose de blocs et d'éléments armés en béton cellulaire autoclavé,
- La mise en œuvre de maçonnerie à pierres sèches ;

Ainsi que la réalisation des travaux accessoires ou complémentaires de :

- Démolition et VRD,
- Fourniture et pose d' huisseries,
- et, selon les usages locaux, la fourniture et la pose d'éléments simples de charpente, ne comportant ni entaille, ni assemblage, et scellés directement à la maçonnerie, et à l'exclusion de toute charpente préfabriquée dans l'industrie, plâtrerie,
- Carrelage et revêtement (carreaux, pierre et marbre), à l'exclusion de tout autre revêtement plastique, textile ou bois,
- calfeutrement de joints,

Et, selon les usages locaux, les travaux suivants liés à la fumisterie :

- Construction, réparation et entretien d'âtres et foyers,
- Conduits de fumées et de ventilation à usage domestique et individuel,
- Ravalement et réfection des souches hors comble,
- Construction de cheminées à usage domestique et individuel,
- Revêtements en carreaux et panneaux de faïence.

On entend par ouvertures en sous-œuvre la création d'ouvertures dans un élément porteur, en superstructure ou en infrastructure.



On entend par reprises en sous-œuvre la consolidation ou la réfection de l'assise (fondation) d'un ouvrage.

Qualification 2112 - Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)

Réalisation d'ouvrages de maçonnerie - béton armé de technicité confirmée, correspondant à des ouvrages élaborés (maisons individuelles, logements collectifs, bâtiments tertiaires) en construction neuve et en réhabilitation.

L'entreprise a la capacité à réaliser d'autres types de travaux connexes dans des activités ou spécialités généralement complémentaires :

- La réalisation de reprises en sous-oeuvre jusqu'à 3 mètres de profondeur,
- La réalisation de tous types de dallages courants ou dalles en béton ciré,
- La fabrication et pose de poteaux et clôtures en maçonnerie ou béton,
- La fabrication et pose d'éléments en béton armé et béton précontraint.

Mention "RGE" possible